

Section Belgique – Cambodge/Myanmar/**Thaïlande**/Viêtnam



16 mars 2016

Accueil de S.E. Mme Busaya Mathelin, nouvelle ambassadrice du Royaume de Thaïlande



Visiteurs

- ♦ S.E. Mme Busaya Mathelin, ambassadrice du Royaume de Thaïlande
 ♦ M. Phrommes Bhaholpolbhayuhasena, ministre conseiller à l'ambassade de Thaïlande

Présents

- ♦ M. Georges Dallemagne, président de la section bilatérale Belgique-Cambodge/Myanmar/Thaïlande/Viêt Nam
- ♦ M. John Stevens, secrétaire de la section bilatérale Belgique-Cambodge/Myanmar/Thaïlande/Viêt Nam

Les thèmes suivants ont été abordés :

♦ L'ambassadrice fait un exposé sommaire de la situation actuelle de la Thaïlande.

En 1998, le magnat des télécommunications Thaksin Shinawatra a fondé un parti politique; en 2001, il a remporté les élections et est devenu premier ministre. En 2007, son parti a été dissous par la justice et lui-même condamné pour corruption et contraint de fuir son pays.

Les nouvelles élections qui se sont déroulées en juillet 2011 ont donné la majorité absolue à la nouvelle formation de Thaksin Shinawatra, dirigée par sa sœur cadette Yingluck, qui est devenue première ministre.

Une nouvelle crise a éclaté en novembre 2013, au moment où le gouvernement de la première ministre Yingluck Shinawatra a voulu faire passer une loi d'amnistie générale qui ouvrait la porte à un retour de son frère Thaksin. Le 9 décembre 2013, sous la pression des groupes d'opposition, la première ministre a annoncé la dissolution de la Chambre.

Des élections ont eu lieu le 2 février 2014 mais elles ont été invalidées par la Cour constitutionnelle qui a destitué la première ministre Yingluck Shinawatra ainsi que neuf de ses ministres pour ingérence politique. Deux semaines plus tard, l'armée s'est emparée du pouvoir, a instauré la loi martiale et mis sur pied un comité militaire, le Conseil national pour la paix et le maintien de l'ordre (NCPO) qui travaille en lien direct avec les secrétaires permanents des ministères. En juillet 2014, l'armée a promulgué une constitution provisoire et en août 2014, elle a installé un nouveau gouvernement en parallèle avec le NCPO.

Préalablement à l'organisation de nouvelles élections, il appartiendra à un Conseil national de réformes non élu de réorganiser la Thaïlande sur les plans politique, économique et social. Un Comité de rédaction constitutionnelle sera, quant à lui, chargé de rédiger une nouvelle constitution à part entière, qui se fondera notamment sur les recommandations de la population et des principaux secteurs. L'objectif est de mettre en place une démocratie qui fonctionne pleinement et durablement et qui réponde aux aspirations du peuple thaïlandais. En attendant, un conseil législatif non élu assumera les missions de la Chambre et du Sénat. La nouvelle Constitution sera soumise pour approbation aux Thaïlandais lors d'un référendum qui aura lieu le 7 août 2016. Des élections législatives se dérouleront en juin 2017. L'ambassadrice remet un projet de Constitution à M. Dallemagne.

M. Dallemagne pose diverses questions relatives à la situation politique en Thaïlande, au calendrier électoral ainsi qu'au nouveau projet de constitution.

- ♦ S'agissant de l'aspect régional, l'ambassadrice souligne le fait que la Thaïlande est bordée par les pays CLMV (Cambodge, Laos, Myanmar et Viêt Nam). Etant plus prospère que ses voisins, il est logique que la Thaïlande investisse dans ces pays. En raison de sa position centrale, la Thaïlande joue un rôle important sur le plan de la distribution dans la région. Elle est également membre de l'ANASE¹.

¹ L'ANASE (L'Association des nations de l'Asie du Sud-est) est une organisation de dix pays de l'Asie du Sud-est (Brunei, Cambodge, Philippines, Indonésie, Laos, Malaisie, Myanmar, Singapour, Thaïlande, Viêt Nam) dont l'objectif est de promouvoir la coopération économique, culturelle et politique.